

aciéries du Canada possèdent. A mon sens, ces industries sont plus importantes au peuple de la Nouvelle-Ecosse que toutes les autres industries dont la commission Duncan s'est occupée. Je suis d'avis que l'aide demandée par la commission à cette industrie est la seule susceptible de la mettre sur un pied d'égalité avec les autres aciéries du Canada.

L'hon. M. RALSTON: Mon honorable ami me permettra une question? Sait-il que les chambres de commerce et autres corps qui ont fait des représentations au sujet du rapport Duncan ont insisté, comme le point le plus important sur l'abaissement des tarifs locaux de transport?

M. CANTLEY: Ce n'est là qu'une partie de la conclusion.

M. MacNUTT: La question des tarifs de transport est absolument distincte.

M. PARENT: C'est le cas de dire que l'on souffre rarement de ce que l'on ignore.

M. MacNUTT: J'ai ici une résolution adoptée, il y a quelques semaines, par la chambre de commerce de la ville de Truro, dans le comté que j'ai l'honneur de représenter.

L'hon. M. RALSTON: Est-ce que l'abaissement des tarifs de transport locaux n'est pas ce que réclamaient les chambres de commerce de toutes les provinces, lesquelles avaient pris l'attitude suivante: "Si nous ne pouvons obtenir, que cela c'est ce que nous pourrions avoir de meilleur?"

M. MacNUTT: On me permettra de lire la résolution dont j'ai parlé, car je ne saisis pas l'interjection du ministre:

Considérant qu'au cours de l'année 1926, le Canada a produit 16,457,484 tonnes de houille et en a importé 18,056,039 tonnes pour lesquelles on a payé 100 millions.

Considérant que, dans l'année 1926, les aciéries du Canada ont produit 649,390 tonnes d'articles de fer et d'acier (moins que la moitié du rendement possible) alors que, durant la même année, nous avons importé 922,482 tonnes de fer et d'acier étrangers au Canada et pour lesquels nous avons payé 50 millions;

Considérant que la commission Duncan chargée d'examiner les réclamations des Provinces maritimes a reconnu les industries de la houille et de l'acier comme d'importantes richesses nationales et a conseillé certaines mesures susceptibles d'encourager et d'aider ces industries,

Emet le vœu que le Parlement du Canada adopte une politique nationale au sujet du charbon et de l'acier, politique qui reconnaisse les besoins du Canada en houille et en acier et la possibilité où le Canada se trouve de répondre à ces besoins; le but de cette politique étant de faire produire au Canada la houille et l'acier que le pays consomme, en autant qu'il est actuellement possible, et d'accomplir les démarches nécessaires pour assurer l'agrandisse-

[M. MacNutt.]

ment de ces industries afin qu'elles puissent en fin de compte assurer la réalisation de cette politique nationale.

De plus, que les recommandations de la commission Duncan touchant ces industries soient immédiatement mises à exécution.

C'est là tout ce que je veux dire pour le moment touchant la situation découlant du fait que les conclusions de la commission Duncan touchant l'acier n'ont pas été suivies. On me permettra aussi un mot sur une autre question que mes honorables préopinants n'ont traitée que brièvement. La commission Duncan s'est prononcée pour la nomination d'un ministre ou d'un sous-ministre des Pêcheries, mais je n'ai pas entendu un mot du Gouvernement au sujet de cette nomination.

Il ne se peut pas que le Gouvernement cherche en vain dans les rangs ministériels un homme ayant exercé le métier de pêcheur. L'honorable député d'Antigonish-Guysborough (M. Duff) connaît peut-être mieux la pêche que tout autre député de son parti. Je me souviens qu'il y a peu d'années, l'honorable député d'Antigonish-Guysborough participa avec le premier ministre à une tournée oratoire à travers le Canada, jusqu'à la côte du Pacifique. Si l'honorable député a eu jadis assez de prestige pour prendre place sur les mêmes tréteaux que le premier ministre, il devrait être capable, j'en suis sûr, de remplir le poste de sous-ministre ou de ministre des Pêcheries. La population des Provinces maritimes compte sur l'établissement de ce poste. Elle croit que le titulaire, réglerait plusieurs de ses difficultés, et je le répète, à mon avis, s'il n'a pas été nommé, ce n'est pas faute de représentants compétents de ces provinces. Permettez-moi d'exprimer l'opinion que d'ici à quelques semaines le Gouvernement devrait nommer un sous-ministre ou un ministre des pêcheries.

Je relève brièvement la partie de l'amendement proposé par l'honorable député de Saint-Laurent-Saint-Georges qui prime toutes les autres questions dans le comté que j'ai l'honneur de représenter, en fait dans toute la Nouvelle-Ecosse. Je parle de la négligence du Gouvernement à insérer dans le budget un article destiné à sauvegarder nos marchés domestiques pour nos produits agricoles et laitiers, et de l'absence de projets de loi pour développer efficacement nos ressources naturelles. Je signale d'abord l'étendue considérable de l'industrie laitière en Nouvelle-Ecosse, en particulier dans mon comté, et malgré les centaines de pétitions et de vœux transmis au ministère de toutes les parties du Canada, pour lui demander de relever le droit sur les importations de beurre de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, il a fait jusqu'ici la sourde